

Or, selon le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, le ministre des Finances aurait déclaré:

... apparemment, l'industrie pétrolière a pratiquement plus d'argent qu'elle ne peut en réinvestir avec la seule part que lui accorde la formule actuelle, soit 90c. sur chaque augmentation annuelle de \$2 le baril, ce qui lui donne environ 657 millions de dollars par an.

Cela me porte à croire que si nous permettons aux sociétés pétrolières de faire des recettes supplémentaires, elles ne pourront pas les investir dans l'industrie pétrolière. Que vont-elles en faire? Comme il s'agit de sociétés privées qui tiennent à faire fructifier leur argent, elles ne vont certainement pas le mettre dans un bas de laine. Que vont-elles donc en faire? Ou bien elles vont verser des dividendes à des actionnaires qui vivent à l'étranger, ou bien elles vont l'investir dans d'autres industries canadiennes. Cette tendance existe déjà aux États-Unis où elle suscite de vives inquiétudes. Le Congrès américain cherche sérieusement à établir un impôt sur les bénéfices excédentaires pour empêcher l'industrie pétrolière de dominer l'économie du pays. Nous devons faire la même chose.

Si les sociétés ne peuvent pas utiliser leurs recettes supplémentaires, comme l'a dit le ministre des Finances, je trouve ridicule que le gouvernement propose de leur donner, non seulement la part qui leur revenait jusqu'ici, mais 50 p. 100 des recettes provenant de toute hausse de prix supplémentaire. Je voudrais que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous dise ce qu'il pense de la situation si son point de vue diffère vraiment du mien.

Les réponses données à la Chambre par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ces dernières semaines, laissant entrevoir un manque d'intérêt apparent à l'égard de la question de la sécurité de l'approvisionnement du Canada, me préoccupent au plus haut point. Nous avons entamé des négociations avec le Mexique et le Venezuela en vue de nous assurer un approvisionnement supplémentaire. Des ententes ont été conclues et paraphées, et pourtant, le gouvernement élu le 22 mai a attendu jusqu'au 31 août et jusqu'à septembre pour reprendre les pourparlers avec le Mexique et le Venezuela respectivement, comme l'a d'ailleurs reconnu le ministre. Si nous éprouvons des difficultés au chapitre de la sécurité de l'approvisionnement, difficultés désormais manifestes d'après les événements qui perturbent en ce moment l'Iran et le Moyen-Orient, pour quelles raisons le gouvernement a-t-il alors attendu si longtemps? J'aimerais que le ministre réponde aussi à cette question. Nous n'avons pas été en mesure de lui soutirer des réponses concises aux questions que nous lui avons posées à ce sujet, il y a quelques jours, au cours de la période des questions.

Nous avons également demandé au ministre si les sociétés pétrolières multinationales lui avaient vraiment donné l'assurance qu'elles ne détourneraient pas vers d'autres pays, cet hiver, le ravitaillement destiné au Canada. J'aimerais savoir si le ministre a reçu de ces sociétés l'assurance formelle que l'Imperial Oil ne nous annoncera pas en janvier ou février prochains qu'Exxon, la société mère, a décidé de détourner vers les États-Unis, la Suède, ou tout autre pays d'Europe,

Les subsides

l'approvisionnement destiné à l'est du Canada, comme cela s'est déjà produit dans le passé.

A défaut de cette assurance, on ne pourra nous convaincre, d'après moi, que les multinationales veilleront aux intérêts du Canada. L'affaire a été prouvée à maintes reprises. L'année dernière ces sociétés ont détourné notre approvisionnement. Cette année même, Exxon a décidé de vendre à l'Europe, où les prix du pétrole sont plus élevés, le ravitaillement destiné à l'origine à la Florida Light and Power. Les sociétés pétrolières ont prouvé maintes et maintes fois qu'elles n'avaient pas d'intérêt national à cœur, ni même celui des États-Unis, d'où elles opèrent. Si elles ne prennent pas à cœur l'intérêt du pays où elles ont installé leur siège social, pourquoi devrions-nous nous attendre qu'elles s'intéressent particulièrement au sort du Canada? Ces assurances s'imposent donc et, à mon avis, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources devrait les faire mettre par écrit, avant que nous ne nous retrouvions cet hiver devant une nouvelle crise.

Je suis aussi assez troublé de lire à la page 4 du document remis par le premier ministre que nous devons faire certaines choses pour remplacer le pétrole, que nous devons accroître notre production de pétrole et que nous devons encourager les Canadiens à s'intéresser à la question de l'énergie. Derrière ce document et ce que le premier ministre a indiqué que nous devons faire dans chacun de ces domaines, je vois Petro-Canada. Je me demande pourquoi le premier ministre est tellement voué au démantèlement...

Le vice-président: A l'ordre. J'ai le regret d'annoncer au député que son temps de parole est écoulé. Il peut poursuivre s'il a le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. Ritchie (Dauphin): Monsieur le président, j'aimerais dire quelques mots à propos de ces crédits. Une des questions qui m'ennuie, et qui a été soulevée au cours de la fin de semaine par le premier ministre de l'Alberta, c'est la politique de fixation des prix du pétrole brut. A ce sujet, je me demande si nous profitons vraiment des récupérations dites primaires, secondaires et tertiaires dans les puits de pétrole ordinaires. Étant donné le coût élevé de la prospection sous-marine, des puits de plus en plus profonds et surtout de l'exploitation des sables bitumineux, il me semble que nous négligeons probablement des possibilités en n'encourageant pas la récupération tertiaire du pétrole dans les puits ordinaires.

A ma connaissance, le pétrole de source traditionnelle coûterait \$4 le baril, le pétrole provenant de la récupération secondaire coûterait \$8 et celui découlant de la récupération tertiaire coûterait \$15 ou \$16 le baril. Malgré le prix actuel du pétrole brut à la tête de puits, nous commençons seulement à nous intéresser à la récupération secondaire du pétrole dans les puits ordinaires. Est-il vrai qu'il reste beaucoup de pétrole, comme le premier ministre de l'Alberta l'a dit dans une déclaration? A l'heure actuelle, on récupère de 30 à 35 p. 100 de ce pétrole par des moyens traditionnels.